

Observation demat85

Formulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 08/03/2019 à 20:27:58.

[Depuis cette page.](#)

Votre message

"La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres."

La Serma a respecté ce précepte en construisant la gare enterrée du 3S dans le respect de la vue de la place du téléphérique.

Le nouveau projet d'hôtel à Avoriaz prévoit d'ériger un mur de près de 20 mètres de haut sur plusieurs centaines de mètres de long.

Pour plus de rentabilité, il semble ne prévoir pas de creuser la roche, dépassant ainsi de beaucoup le niveau des pistes, "privatisant" la vue des clients des restaurants de la place et remplaçant la vue sur la vallée dont bénéficient les centaines d'habitants des immeubles environnants par une vue sur un bloc de béton et de verre.

Si le respect de l'environnement et de la sécurité de ce rond point des pistes ne comptent pas, ne pourrait on pas au moins imposer au promoteur d'accepter de faire un peu moins de marge en creusant dans la roche comme l'a accepté la Serma lors de la construction du 3S.

Je m'oppose donc au PLU 10 qui autoriserait la construction de ce mur de la honte